

DEMANDE EMPLACEMENT JOURNALIER MARCHÉ DES PRODUITS MANUFACTURÉS

1. Déclarant

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable (obligatoire) :

Courriel (obligatoire) :

2. Caractéristiques de la demande.

Nombre de lots souhaités : 1 lot = 3 ml x 2.50 m profondeur

2 lots = 6 ml x 2.50 m profondeur

Le montant des droits de place d'un exposant journalier est de :

- *Période hivernale (novembre à mars) : 11.40 € / lot*
- *Période estivale (avril à octobre) : 16.50 € / lot*

Horaires journalier période hivernale : Arrivée 06h00/7h30 Départ : heure limite 14h00

Horaires journalier période estivale : Arrivée 06h00/7h30 Départ : heure limite 14h30

Les exposants journaliers ne peuvent prétendre à déballer sur le marché que dans la limite des jours suivants :

- *Les samedis et dimanches.*



AJACCIO
CITÀ D'AIACCIU

3. Produits proposés à la vente.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. Pièces obligatoire à fournir.

- Un extrait d'inscription au registre de commerce ou Kbis datant de moins de 3 mois.
- Une attestation de vigilance (URSSAF)
- La photocopie d'une pièce d'identité.
- L'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle à jour.
- La carte permettant l'activité de commerçant ambulant pour les résidents hors commune.
- Pour les résidents de la commune, un justificatif de domicile

A renvoyer à la Mairie d'Ajaccio

Direction du Commerce, de l'Artisanat et du Domaine Public
Service Gestion des Marchés et de la Halle
Immeuble Diamant II, avenue du dr Barthélémy Ramaroni
20000 Ajaccio Cedex
commerce@ville-ajaccio.fr

A....., le.....

SIGNATURE